



CHAMBRE DE COMMERCE
DE MANICOUAGAN

Chambre de commerce de Manicouagan

**67, place La Salle, bureau 302
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K1**

**Téléphone : 418 296-2010
Télécopieur : 418 296-5397
Site Internet : www.ccmanic.qc.ca**

Notre représentant

M. Marcel Cadoret



CHAMBRE DE COMMERCE
DE MANICOUAGAN

Aménagement hydroélectrique de la rivière Romaine

Mémoire présenté au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Par la Chambre de commerce de Manicouagan

10 décembre 2008

Table des matières

Table des matières.....	II
Avant-propos.....	1
Qui sommes-nous.....	2
Notre territoire, la Manicouagan.....	2
Le développement hydroélectrique, une avenue pour l'enrichissement du Québec.....	3
Des retombées attendues pour la Côte-Nord.....	4
L'aménagement hydroélectrique, un exemple concret du développement durable.....	5
Vers la maximisation des retombées économiques.....	5
Les mécanismes de maximisation des retombées économiques.....	5
La formation de la main-d'œuvre.....	6
Les régions productrices d'énergie.....	6
Présence d'Hydro-Québec en région.....	7
Conclusion.....	8

Avant-propos

La Chambre de commerce de Manicouagan se prononce, au nom de tous ses membres, en faveur de la réalisation du projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine, au Nord de Havre-Saint-Pierre.

Dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet, il nous apparaissait incontournable de vous communiquer notre appui au projet ainsi que nos opinions et suggestions quant à sa réalisation.

Qui sommes-nous

Active depuis plus de 50 ans, la Chambre de commerce de Manicouagan regroupe plus de 360 membres. Notre mission est explicite : favoriser le progrès de l'entreprise privée en encourageant l'entrepreneuriat et en jouant un rôle de catalyseur dans le développement économique, social et régional de notre territoire.

La Chambre agit également à titre de porte-parole des gens d'affaires. Elle offre divers services à ses membres et prend publiquement position sur les dossiers en lien avec ses activités.

Notre territoire, la Manicouagan

Située à plus de 400 km à l'Est de Québec, la Municipalité régionale de comté (MRC) de Manicouagan est au cœur de la Côte-Nord, laquelle s'étend sur 1 200 km de côtes entre Tadoussac et le Labrador. Couvrant une superficie de près de 40 000 km², le territoire de la MRC de Manicouagan longe le fleuve Saint-Laurent sur plus de 130 km. Ses limites s'étendent de la rivière Bersimis jusqu'à Baie-Trinité. Au sud, elle est bornée par le fleuve Saint-Laurent, et sa limite nord englobe la presque totalité du réservoir Manicouagan, l'Oeil du Québec.

Notre territoire compte une population de quelque 32 500 personnes regroupées dans neuf localités sises en bordure du fleuve (Baie-Trinité, Godbout, Franquelin, Baie-Comeau, Pointe-Lebel, Pointe-aux-Outardes, Chute-aux-Outardes, Ragueneau, ainsi que la communauté innue de Pessamit).

L'arrière-pays constitue 95 % du territoire régional et représente, sans aucun doute, notre plus grande richesse collective, notre raison d'être. En effet, l'étendue de notre forêt, la puissance de nos rivières et notre situation géographique stratégique auront permis de développer la région de Baie-Comeau en un centre industriel important du Québec. AbitibiBowater, Alcoa et Hydro-Québec sont encore aujourd'hui le moteur

économique de notre région. À elles seules, ces entreprises regroupent près de 4 000 emplois directs et génèrent des retombées substantielles pour nos PME et la collectivité.

Grâce notamment aux salaires élevés offerts par la grande entreprise, l'activité commerciale est très florissante et se concentre principalement à Baie-Comeau, ville centre et pôle social, économique et culturel de la MRC.

Malgré la présence des grandes entreprises, notre économie n'est pas à l'abri de soubresauts économiques au niveau régional, national et mondial. À titre d'exemple, la crise forestière des dernières années a provoqué plusieurs arrêts de production en forêt et dans les scieries de la Manicouagan. Aujourd'hui, ce secteur d'activité doit se restructurer suite notamment au retrait définitif des activités de Kruger sur la Côte-Nord, qui représentaient uniquement pour la Manicouagan plus de 500 emplois directs.

Pour pallier cette dépendance de notre économie traditionnelle, la Chambre de commerce de Manicouagan travaille en concertation avec les acteurs du territoire pour développer de nouvelles avenues, notamment la 2^e et 3^e transformation des ressources naturelles du territoire et le tourisme.

Le développement hydroélectrique, une avenue pour l'enrichissement du Québec

Dans sa nouvelle stratégie énergétique dévoilée au printemps 2006, le gouvernement du Québec privilégie l'hydroélectricité pour réaliser ses ambitions. Cette nouvelle politique cible notamment l'ajout de 4 500 mégawatts de puissance, ce qui représente des investissements de 25 milliards \$ et la création de quelque 70 000 emplois. Aux dires du premier ministre, ces travaux seront d'une ampleur comparable à la deuxième phase de développement de la Baie-James.

La réalisation du projet de la Romaine représente donc le tiers de l'objectif annoncé (1 500 MW / 4 500 MW). Il va sans dire que ce mégachantier sera un levier économique majeur dans le contexte actuel de récession économique. La mise en chantier du projet permettra également de maintenir une force active dans le secteur de la construction.

Des retombées attendues pour la Côte-Nord

Chez nous, en Manicouagan, nous avons l'habitude des grands chantiers. En 1967, dans le cadre de l'Exposition Universelle de Montréal, plus de 50 millions de visiteurs posaient leur regard sur nous, alors que des milliers d'hommes et de femmes s'affairaient à la construction du plus grand barrage à voûtes multiples et contreforts, le barrage Daniel-Johnson (Manic-5).

Aujourd'hui, c'est le projet de la Romaine qui suscitera l'intérêt et permettra de dynamiser l'économie nord-côtière et québécoise tout en confirmant le statut de leader d'Hydro-Québec sur l'échiquier de producteurs d'énergie renouvelable. Les retombées attendues sont grandes et aucune alternative ne pourra en offrir autant. La Romaine, c'est :

- un investissement de 6,5 milliards \$
- 1,3 milliard \$ en contrats pour la Côte-Nord
- 18 533 années-personnes comme emplois en phase construction
- une centaine d'emplois en phase exploitation
- des achats en biens et services
- des ententes de partenariat avec le milieu hôte
- le respect des principes du développement durable
- l'ouverture d'un territoire inexploité
- la construction imminente de plus de 500 km de lignes de transport (un projet de plus d'un milliard \$)

Pour nous, toutes les conditions sont réunies pour que la Côte-Nord et tout le Québec en sortent gagnants. Il faut miser sur notre savoir-faire et pour cela, le développement hydroélectrique est l'avenue toute indiquée. Outre les retombées économiques évidentes, le projet de la Romaine donnera un élan au développement social de la Côte-Nord qui est frappée par une décroissance démographique. Dans ce contexte, la réalisation du projet offrira pour la région des opportunités concrètes pour inverser cette tendance négative.

L'aménagement hydroélectrique, un exemple concret du développement durable

L'aménagement hydroélectrique de notre arrière pays a été et est toujours le symbole du savoir-faire québécois, une source de fierté de tout un peuple. L'automne dernier, la région Manicouagan-Uapishka, notre arrière pays, recevait le prestigieux titre de Réserve mondiale de la biosphère décerné par l'Unesco en reconnaissance de ses initiatives de concertation et de développement durable. Avec la présence de 11 centrales hydroélectriques¹ et de l'industrie forestière, ce mariage réussi entre le développement économique, la société et l'environnement sert aujourd'hui de modèle à travers le monde.

Nous sommes donc très confiants qu'Hydro-Québec, en partenariat avec le milieu hôte, réussira à arrimer l'aménagement hydroélectrique de la Romaine aux principes du développement durable.

Vers la maximisation des retombées économiques

Les retombées économiques du projet seront considérables. Malgré tout, il importe de s'assurer que tout soit mis en place pour en maximiser les retombées pour notre région. La Chambre de commerce de Manicouagan se permet donc de formuler quelques suggestions notamment sur les mécanismes de maximisation des retombées économiques, la formation de la main-d'œuvre, les régions productrices d'énergie et la présence d'Hydro-Québec en région.

Les mécanismes de maximisation des retombées économiques

Avec le chantier de la centrale Toulnostouc, Hydro-Québec a perfectionné une nouvelle façon de faire pour favoriser l'obtention de contrats en région, la clause de sous-traitance. Nous sommes d'avis que cette clause offre des incitatifs des plus intéressants aux grands entrepreneurs et que ses retombées sont positives. Par contre, pour que la

¹ Les 11 centrales hydroélectriques sont situées sur les rivières Aux-Outardes, Manicouagan, Hart-Jaune et Toulnostouc.

région puisse en retirer tous les avantages escomptés, le potentiel régional doit être, d'une part, évalué à sa juste mesure et, d'autre part, utilisé à son maximum. **Nous souhaitons donc qu'Hydro-Québec, de concert avec le comité régional de maximisation des retombées économiques, investisse les ressources requises pour obtenir une lecture précise des variables en jeu, dont le potentiel qu'offre la Côte-Nord pour y répondre, et qu'elle facilite l'atteinte d'une utilisation maximale des ressources régionales. De plus, nous souhaitons qu'Hydro-Québec demeure ouverte à l'utilisation d'autres mécanismes reconnus pour garantir des retombées en région, que se soit, par exemple, les contrats de gré à gré, des appels d'offres restreints à la région ou le fractionnement de contrats.**

La formation de la main-d'œuvre

Considérant les besoins de main-d'œuvre et la force d'attraction des chantiers d'Hydro-Québec, la région sera inévitablement aux prises avec un besoin criant de main-d'œuvre pour combler ces départs appréhendés. Déjà, dans certains secteurs d'activité, la pénurie de main-d'œuvre est d'actualité. Pour que nos entreprises demeurent en affaires, puissent croître et maintenir leur compétitivité, **la Chambre de commerce de Manicouagan suggère qu'Hydro-Québec investisse pour doter la région de solutions innovatrices permettant d'atténuer l'impact du projet sur la main-d'œuvre de nos entreprises.** À titre d'exemple, l'Aluminerie Alcoa de Baie-Comeau s'est engagée, dans le cadre de son projet de modernisation, à verser 5 millions \$ dans un fonds pour assurer le développement des compétences de la main-d'œuvre et préparer une relève. **Nous suggérons de plus la mise sur pied d'un comité sectoriel de main-d'œuvre pour participer au développement, à la mise en œuvre et au suivi des différentes mesures d'atténuation proposées.**

Les régions productrices d'énergie

Historiquement pour nous et d'autres régions du Québec, la disponibilité d'une énergie renouvelable a favorisé le développement économique et incité l'implantation d'industries énergivores. Pour assurer une occupation dynamique de notre territoire, **la Chambre de commerce de Manicouagan suggère que le gouvernement du Québec et/ou Hydro-Québec octroient des incitatifs financiers, par exemple la réduction des tarifs d'électricité, pour favoriser le développement des régions productrices d'énergie.** Cet avantage concurrentiel pourra compenser les coûts de production (autres

que l'énergie) souvent plus élevés en région et ainsi améliorer l'attractivité des régions par rapport aux grands centres urbains. De plus, une plus forte consommation de l'énergie près des lieux de production permettra de diminuer les pertes reliées au réseau de transport de l'énergie. Cette solution nous semble équitable à tous les points de vue, social, économique et environnemental.

Présence d'Hydro-Québec en région

Avec un effectif de quelque 1 150 employés et les retombées qui en résultent, Hydro-Québec est un acteur majeur de notre économie locale et régionale. Pour éviter une centralisation de certains départements vers les grands centres, **la Chambre de commerce de Manicouagan souhaite qu'Hydro-Québec s'engage à maintenir ses effectifs en région, là où se situent ses activités de production. De plus, nous souhaitons qu'Hydro-Québec adhère formellement à une politique d'achat local, selon l'emplacement de ses activités, et que les efforts requis soient investis pour maximiser en région les retombées de sa présence.**

Conclusion

En conclusion, nous sommes très enthousiastes et souhaitons participer activement à la réalisation du projet d'aménagement hydroélectrique de la rivière Romaine. Ce projet est pour la Côte-Nord un levier important pour assurer notre développement économique, social et culturel et ce, dans le respect intégral des principes du développement durable. À cet effet, nos réalisations antérieures sont exemplaires.

Nous avons beaucoup à gagner et soyez assurés que nous veillerons à en tirer le maximum.